



CAP DE MUTATIONS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

CATEGORIES C et B

En préambule M. POULET nous a informés que le **tableau d'avancement de Contrôleur 2eme classe à Contrôleur 1ere classe** élaboré par la CAP locale n'était pas « conforme » aux nouvelles normes CP, et que **suite à la CAP nationale, l'ordre des candidats locaux des PO avait été modifié** par celle-ci. L'ordre des agents retenus par la CP est le suivant

1)Mme BLASCO, 2) M. DELALANDE, 3) M. LOZANO (sans changement) puis 4) Mme CARIOU, 5) M. MARTINEZ, 6) M. BAILLS.

M. GUERITEE a souligné les contradictions du nouveau système de notation qui d'une part décentralise les CAP d'avancement et d'autre part en refuse les résultats locaux dès lors qu'ils ne s'inscrivent pas dans le cadre précis des critères élaborés par la CP. Avec l'ancien système l'avancement était clair et quasi automatique, c'est la règle d'ancienneté qui s'appliquait et les CAP nationales décidaient des promotions en fonction du nombre d'emplois budgétaires offerts par le Budget. Depuis l'instauration du nouveau système basé sur la notation et l'ancienneté, ce sont les CAP locales qui ont la tâche d'élaborer ces tableaux en amont, puis la CP réunit la CAP nationale (qui peut remettre en cause le résultat de la CAP départementale). Tout cela représente une perte de temps et d'énergie énorme pour tous, en moyens humains et financiers.

La sagesse voudrait que l'on revienne à l'ancien système sans tenir compte de la notation...

Affaire à suivre dans les mois qui viennent puisqu'on entend parler d'une énième réforme de la notation, voire sa suppression...

CAP DE MUTATION AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Propositions de la Direction qui intègrent les cadres C et B :

- Mme Christine CHAMBRI ON de THUIR (B)ira à la TP HLM en remplacement de
- M. Jean-Michel FROGER (C) qui ira à la TG (Comptabilité)
- M. Christophe MAHUT d'ARGELES (B) ira à PORT VENDRES en remplacement de
- Mme Marie-Jeanne PALMEN (C) de PORT VENDRES qui ira à THUIR
- M. Stéphane GARCIA (de PARI S) (B)ira à ARGELES
- Mme Lydie HALNA de PERPI GNAN TRESOR (C) ira à la MUNI CI PALE
- Mme Aline MASSACRI ER (de l'ALLI ER) ira au CONFLENTen remplacement de

Compte tenu du peu d'arrivées au 1^{er} septembre (1B et 1 C), les propositions de la Direction donnent satisfaction à un maximum d'agents .

M. Philippe GIRALT membre de l'équipe de dépannage sera rattaché à la TG à compter du 1^{er} septembre.

A LA CAP DE CATEGORIE B

SUD a souligné plusieurs problèmes :

- Certains agents demandent une mutation depuis longtemps pour des postes qui ont leur effectif complet et de ce fait ne pourront jamais obtenir de mutations (ex M. BOSCH aux HLM ou M. ASTROU aux Ressources Humaines) : il faudrait trouver une solution pour ces agents aux prochains mouvements.
- ST ESTEVE est en situation difficile : congés de maladie, surcroît de travail lié à la prise en charge des amendes, etc.. Bien qu'il n'y ait pas de demandes de mutations pour ce poste, il faut au minimum et dans l'immédiat laisser l'équipe de dépannage à ST ESTEVE.
- Les amendes posent problème en terme de charge de travail : aux dernières nouvelles elles repartiraient à la TP ! Ne faut-il pas privilégier un poste qui apparaît comme en « surnombre » d'après l'ORE ? CABESTANY par exemple. A ce sujet, M. GUERITEE nous a informé que le problème des surnombres allait se poser très prochainement et qu'il faudrait envisager un CTPL de redéploiement des emplois dans les mois à venir....
- Nous avons également soulevé d'autres problèmes qui sont actuellement en suspens : les frais de transport collectif pour lesquels aucune convention n'a encore été signée avec la CTP : le TPG s'est engagé à sa signature dans les plus brefs délais.
- La caisse de la Trésorerie Générale : outre le surcroît de travail occasionné par la caisse de la TP actuellement fermée pour travaux, nous avons souligné son exigüité et l'isolement du caissier.
- Selon le TPG les agents de la TP WILSON pourront réintégrer leurs locaux au plus tard le 20 juillet.
- L'Hôtel des Finances de Prades : le projet serait toujours d'actualité mais la direction est opposée à une installation pendant les périodes d'échéances, elle se ferait au cours du mois de janvier 2008. Pour M.GUERITEE tout va bien ...les locaux qui vont accueillir les agents de la trésorerie sont tout à fait propices à de bonnes conditions de travail...ils seraient même mieux installés que leurs collègues de la DGI ... et quid de la fusion DGI -DGCP ?